

**GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE
DES TRE PADULE DE SUARTONE**
GISTIONI DI A RISERVA NATURALI
DI A TRE PADOLI DU SUVARTONU

RAPPORT ANNUEL 2021
RAPORTU D'ATTIVITÀ 2021

La Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone (RNTP) s'étend sur 217 ha, abritant quatre mares temporaires méditerranéennes situées sur le plateau de Campucceli, au nord de la commune de Bunifaziu. Elle est située pour moitié sur le domaine public (propriétés du Conservatoire du littoral) et pour moitié sur des terrains privés.

Le plan de gestion quinquennal de la RNTP, présenté et approuvé par l'Assemblée de Corse le 30 mars 2017, couvre la période 2014-2019. Sur décision du Comité consultatif en date 27 novembre 2017, il a été prorogé d'une année supplémentaire, 2020 devenant ainsi la septième année d'exécution du plan.

GESTION ADMINISTRATIVE

Moyens engagés

La gestion de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone est intégrée au pôle « Espaces protégés terrestres » du service Espaces protégés de l'OEC. En 2021, elle a mobilisé environ 1,33 Equivalent Temps Plein (ETP) réparti entre une conservatrice (1/3 ETP), une assistante scientifique (1/2 ETP), un technicien monitoring (1/4 ETP) et un assistant communication (1/4 ETP).

Les dépenses liées à la gestion de la RNTP n'ont pas fait l'objet d'un budget individualisé en 2021. Deux prestations (Etude des peuplements de pins et mimosas et réalisation de captations sonores), engagées en 2020, ont été finalisées et payées pour un montant total de 21 966 €. A cela s'ajoute une dépense de 646,80 € correspondant à l'achat de matériel nécessaire au suivi scientifique.

Instances

Le Comité consultatif de la réserve naturelle s'est réuni par visioconférence le 21 avril 2021.

3 arrêtés préfectoraux ont été pris en 2021 concernant la gestion de la réserve naturelle :

- Arrêté n°2A-2021-06-18-00007 du 18 juin 2021 portant autorisation de prélèvements, à des fins scientifiques, relatifs à l'inventaire mycologique de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone ;
- Arrêté n°2A-2021-06-21-00002 du 21 juin 2021 portant prorogation de l'arrêté n°16-2250 du 16 novembre 2016 portant autorisation de prélèvements à des fins scientifiques dans la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone ;
- Arrêté n°2A-2021-07-01-00002 du 1er juillet 2021 portant autorisation de prélèvements de coléoptères, à des fins scientifiques dans la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone.

Evaluation du plan de gestion

Conformément à la décision du comité consultatif de la réserve naturelle, une part importante de l'activité 2021 a été consacrée à l'évaluation du plan de gestion 2014-2019. L'évaluation couvre ainsi la période du 1/01/2014 au 31/12/2020.

L'évaluation doit permettre d'éclairer la progression vers les objectifs, à l'échelle du plan et à long terme, en objectivant la mise en œuvre des actions prévues par le plan et leur efficacité. La méthodologie proposée pour l'évaluation du plan de gestion 2014-2019 de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone suit ainsi 4 étapes : le bilan exhaustif des produits réalisés pendant la durée du plan, l'évaluation de la mise en œuvre des opérations, l'évaluation de l'atteinte des objectifs du plan et leur synthèse par objectif à long terme.

Les résultats de ce travail d'évaluation, mené en interne sous la responsabilité de la conservatrice, seront soumis pour validation au Comité consultatif de la réserve naturelle en 2022 puis publiés sous la forme d'un rapport complet.

Demandes de modification de l'aspect de la réserve naturelle

Conformément à l'article R332-24 du Code de l'environnement, deux procédures de modifications de l'aspect d'une réserve naturelle ont été engagées, la première concernant la réhabilitation de la bergerie de Campucceli et la restauration du patrimoine vernaculaire situé à proximité et la seconde concernant la mise en place d'une station météorologique.

Suite à l'avis favorable du Comité consultatif de la réserve naturelle, un courrier a été adressé à la DREAL de Corse le 16 juin 2021. Les deux dossiers ont reçu un avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) le 12 juillet et ont également été présentés au Conseil des Sites de Corse le 9 septembre. La mise en place d'une station météorologique a reçu un avis favorable, alors que l'examen du dossier concernant la réhabilitation de la bergerie a été ajourné en attente de compléments relatifs à l'insertion paysagère.

GESTION DU SITE

Surveillance de la réserve naturelle

En 2021, plusieurs infractions à l'interdiction de circulation ont été constatées sur la piste forestière traversant la réserve naturelle. Toutefois, aucune trace de circulation sur la piste secondaire longeant les mares n'a été constatée.

En 2021, l'équipe de gestion, lors de l'exercice de ces missions, a assuré une présence sur le site lors de 81 journées différentes, soit plus d'une fois par semaine.

Afin de mieux caractériser les infractions à la circulation, il a été nécessaire d'installer un piège photographique aux abords de la piste forestière. 24 infractions à la circulation ont été relevées lors de 21 journées différentes sur une période de 10 mois d'observation (le piège n'ayant pas fonctionné en octobre et décembre 2021). La moitié de ces infractions sont liées à la pratique de la chasse et l'autre moitié à un usage récréatif. Une part importante de ces infractions a eu lieu le week-end.



Traces de circulation en janvier 2020

Ce dispositif a également permis d'établir une première estimation quantitative de la fréquentation de la réserve naturelle. Il apparaît que sur 10 mois de suivi, environ 700 visiteurs non liés à la gestion de la réserve naturelle ont été comptabilisés sur le site. Cette fréquentation est plus importante d'avril à septembre, avec un pic en juillet et août. Les visiteurs, hors chasseurs et activités liées à la gestion, se répartissent entre promeneurs (361 personnes) et sportifs, à pieds ou en vélo (255 personnes).

L'analyse du temps passé sur la réserve naturelle permet de définir 4 catégories pour caractériser ces usagers (Tableau I) :

- Les visiteurs restant moins de 30 minutes sur le site. Vu le temps passé, il est probable qu'ils ne quittent pas la piste forestière et s'arrêtent aux croisements avec les anciennes pistes secondaires. Parmi eux, un nombre important d'usagers utilisent la piste pour un usage sportif ;
- Les visiteurs restant entre 30 minutes et trois heures. Ceux-ci ont le temps de parcourir l'ensemble du plateau de Campucceli (points hauts, ancienne piste longeant les mares) et/ou d'accéder au bord de mer ;
- Les visiteurs restant plus de trois heures. Ceux-ci se rendent probablement au bord de mer, une grande partie d'entre eux s'y installant pour un moment de baignade (au moins 24 personnes sur 39 étaient équipées de matériel de plage) ;
- Les visiteurs ne passant qu'une fois devant le piège. La plupart d'entre eux rejoignent ou viennent probablement de la plage de Rondinara. Parmi ceux-ci, un nombre important d'usagers sont à vélo.

Tableau I : Répartition des visiteurs à pied et à vélo (hors catégories gestion et chasse) selon leur temps de présence et leur activité

Usages	Visite < 30 mn	Visite 30 mn < 3 h	Visite > 3 h	Passage unique	TOTAL
Marche / Promenade	13	115	38	198	364
Sportif	30	49	1	175	255
dont vététistes	4	3	1	61	69
TOTAL	43	164	39	373	619



Bergerie de Campucceli après nettoyage

Entretien et aménagement

Entretien des abords de la bergerie

Les abords de la bergerie de Campucceli ont été entretenus avec une coupe de végétaux permettant de dégager le bâtiment et le four attenant. Le figuier a également été dégagé du roncier l'envahissant.

Ces opérations ont nécessité 12,5 HJ de travail de l'équipe de garderie dédiée à la gestion du domaine du Cdl.

Espèces envahissantes

L'espèce envahissante *Cotula coronopifolia* a été arrachée sur Tre Padule Est et Padolu Maioru au printemps.

Une expérimentation de cerclage a été réalisée à l'automne 2020 sur 4 individus d'*Acacia pycnantha*. 2 autres arbres ont été cerclés également dans le cadre de l'Etude des peuplements de pins et de mimosas en janvier 2021. Après contrôle en janvier 2022, aucun dépérissement n'a été constaté.

L'opération d'arrachage de *Dittrichia viscosa* sur Tre Padule Centre a été reconduite pour la quatrième année consécutive. 2 demi-journées (1 HJ) ont suffi à mener l'opération, le nombre de pieds à arracher étant bien inférieur à l'année précédente (figure 1).

Cette diminution du nombre de pieds pourrait être liée à une difficulté de germination due à la mise en eau conséquente de la mare au printemps ou à un appauvrissement de la banque de graines disponible dans le sol. La poursuite de l'opération devrait permettre de confirmer l'une de ces hypothèses.

SUVIS SCIENTIFIQUES ET INVENTAIRES

Suivis des facteurs abiotiques

Données météorologiques

L'installation d'une station météorologique en 2019 sur la réserve naturelle permet de disposer de données météorologiques d'une grande précision. L'année 2021 a été marquée par des précipitations régulières durant la période hivernale et au début du printemps, ainsi qu'un cumul important au mois de novembre avec 204,4 mm (figure 2).

La mise en eau des 4 mares a été observée le 9 novembre 2021. A cette date, le cumul de pluie enregistré depuis le 1er octobre (« pluie automnale ») s'élève à 108,4 mm et depuis le précédent relevé, daté du 25 octobre, de 100,4 mm. Aussi, le cumul de pluie « utile » pour la mise en eau des mares apparait sensiblement inférieur à celui mesuré les années précédentes et peut ainsi être précisé.

Suivis hydrologiques des mares temporaires

La surveillance des niveaux des eaux de surface et de l'eau souterraine s'est poursuivie en 2021. 24 relevés ont été effectués durant l'année conformément au protocole de suivi.

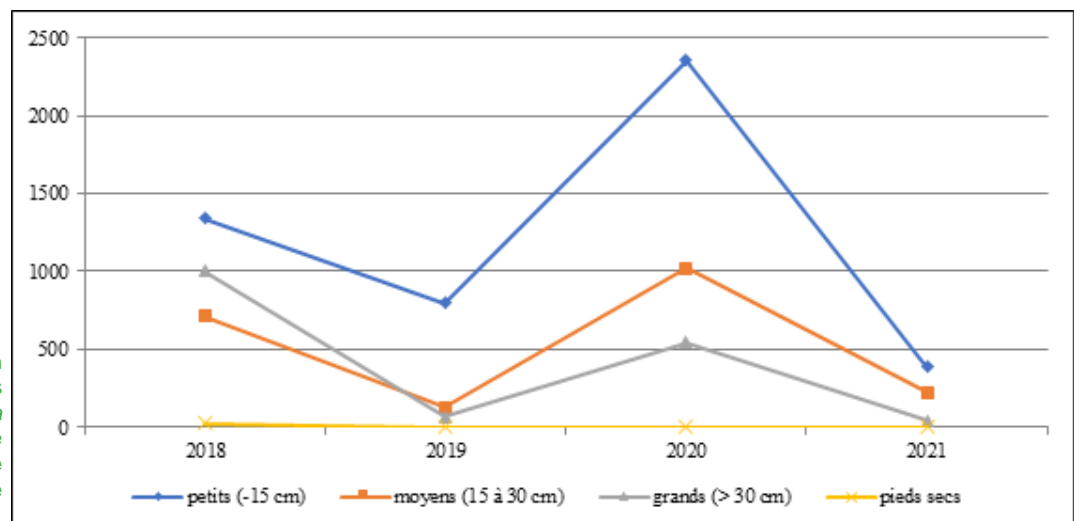
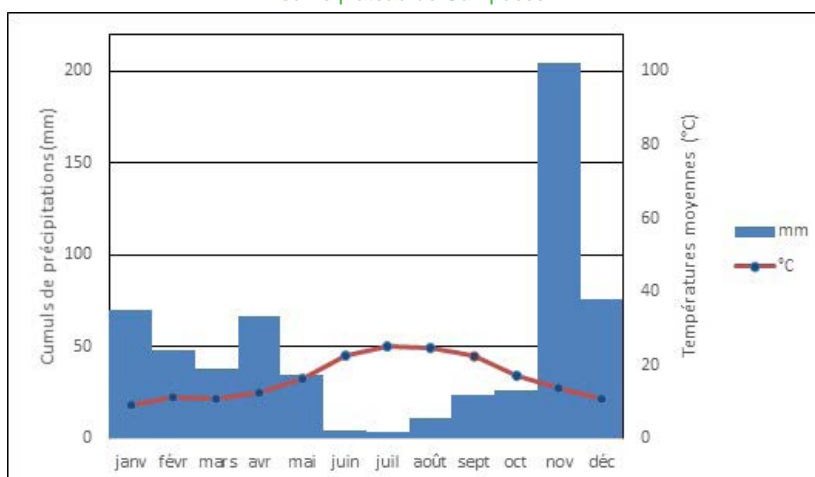


Figure 1 : Evolution du nombre de pieds de *Dittrichia viscosa* arrachés sur la mare temporaire de Tre Padule Centre de 2018 à 2021

Figure 2 : Diagramme ombro-thermique de l'année 2021 sur le plateau de Campucceli



La mise en eau des mares pour l'année 2020-2021 a été caractérisée par une mise en eau précoce des 4 mares dès la deuxième quinzaine du mois de septembre 2020, suivie d'une longue période avec une hauteur d'eau à la faveur de précipitations régulières (figure 3). L'année 2020-2021 apparaît ainsi comme une année exceptionnelle par la durée de la période inondée, la plus importante depuis l'année 2007-2008.

Concernant la surveillance du niveau de la nappe souterraine de Padolu Maioru, le profil de l'année 2021 est également caractérisé par une période de hautes eaux importante, stabilisée autour des 55 cm du début février à la fin du mois de mai (figures 4 et 5).

Comparée à l'année précédente, la phase de vidange apparaît plus longue (151 jours en 2021 et 130 jours en 2020) sans qu'une différence significative du niveau d'étiage soit observée. Deux phases temporelles peuvent être distinguées : une première phase du printemps au début de l'été où la vidange apparaît plus rapide en 2021 que l'année précédente et à l'inverse une phase de début juillet à la fin de la période où la vidange apparaît particulièrement plus rapide en 2020 que l'année suivante. Ainsi, 76 jours ont suffi en 2020 pour faire passer le niveau de la nappe de moins 7 cm à moins 189 cm alors qu'il a fallu 109 jours pour qu'il passe de moins 8 cm à moins 196 cm en 2021, soit une baisse moyenne de 2,4 cm/jour sur la période en 2020 et 1,7 cm/jour en 2021.

La vidange des nappes souterraines résulte de l'évapotranspiration, du ruissellement et de la décharge des eaux souterraines dans les ruisseaux et les sources. Il apparaît au regard des premiers résultats de surveillance des ruisseaux temporaires l'absence de lien direct entre le niveau de la nappe et l'écoulement du ruisseau (cf. chapitre suivant).

Aussi, la vitesse de vidange de la nappe de Padolu Maioru semble être soumise principalement au facteur d'évapotranspiration, le ruissellement souterrain étant conditionné par des facteurs stables d'une année sur l'autre (perméabilité de la nappe, pente d'écoulement...).

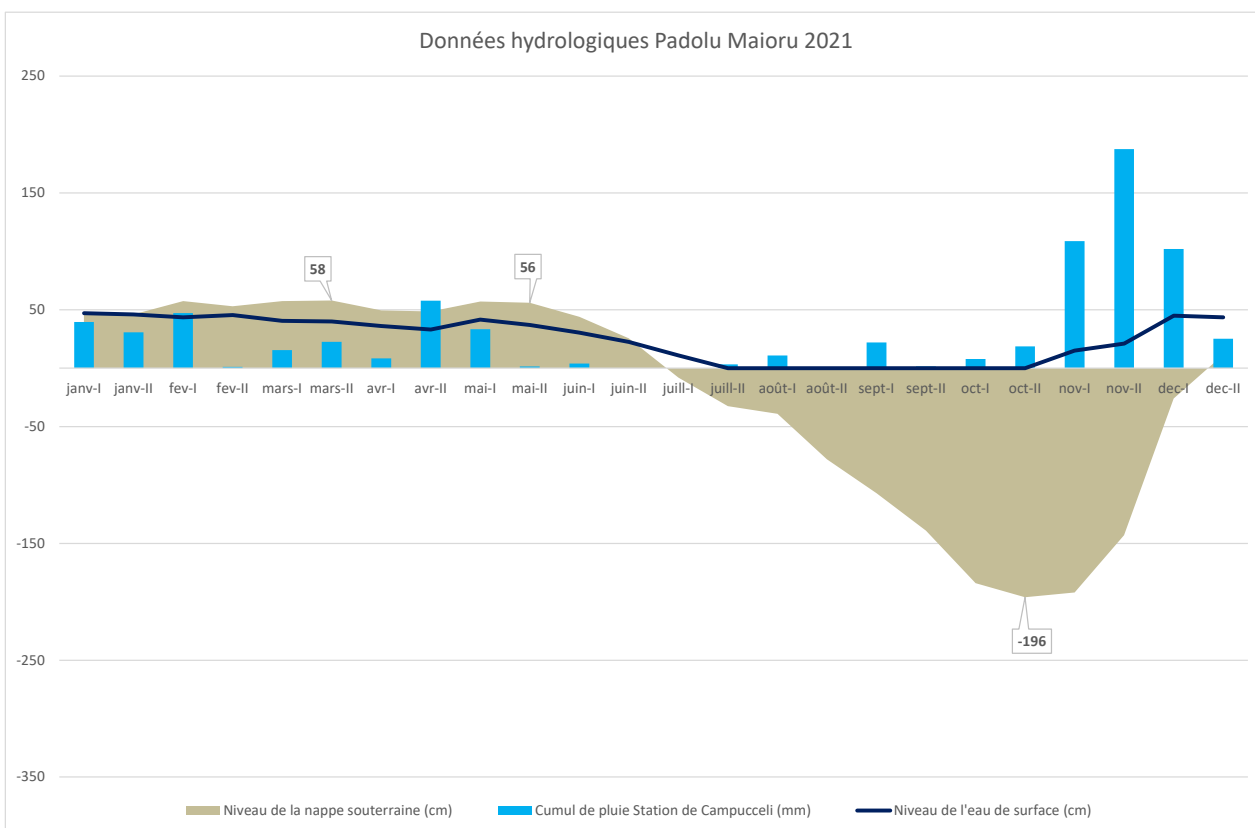
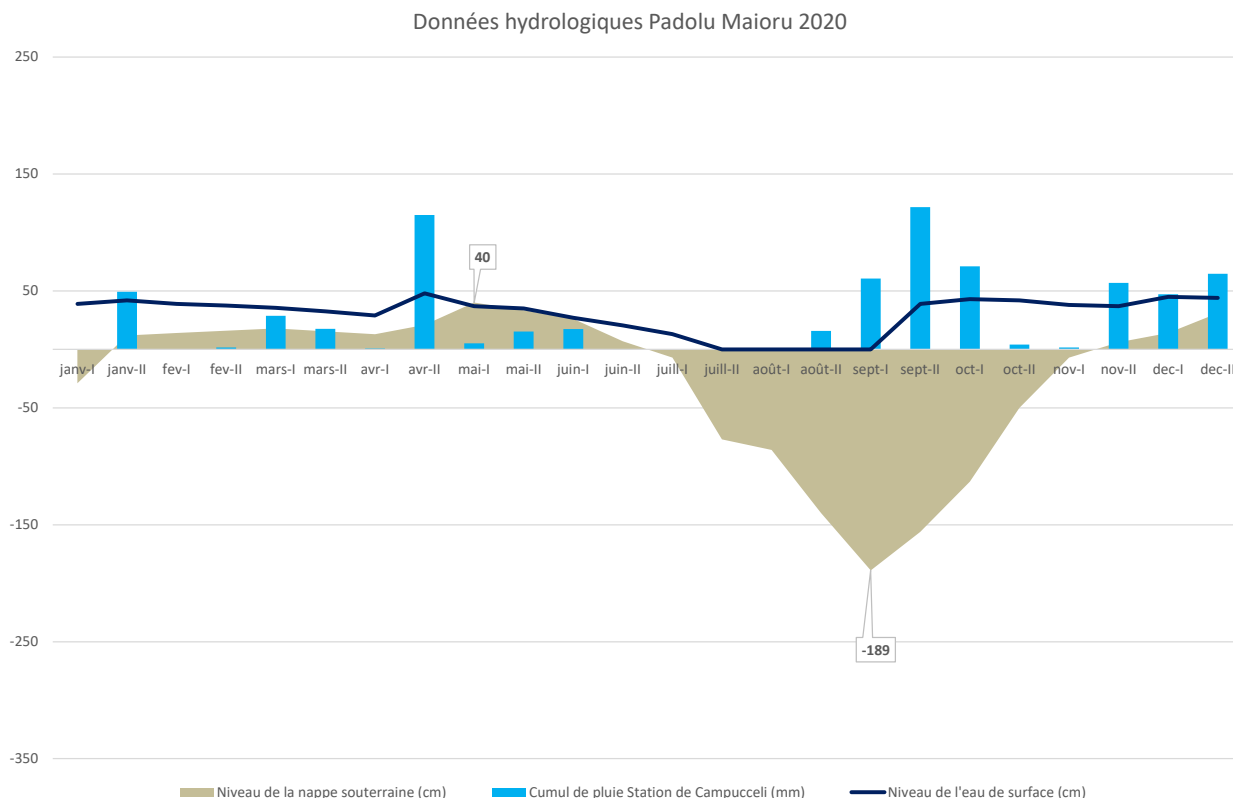
Surveillance des paramètres physiques des mares temporaires

Des enregistreurs de température et de luminosité ont été installés dans les quatre mares durant la phase inondée permettant ainsi l'acquisition de ces paramètres physiques pour chacune des mares. Ces données ont été ajoutées à la base de données dédiée.

Figure 3 : Représentation par colorimétrie des niveaux d'eau de surface du 1/09/2005 au 31/08/2022

Année	Mares	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Σ
2006-2006	TPE													13
	TPC													11
	TPO													13
	PM													15
2006-2007	TPE													12
	TPC													4
	TPO													6
	PM													12
2007-2008	TPE													19
	TPC													16
	TPO													16
	PM													20
2008-2009	TPE													16
	TPC													13
	TPO													15
	PM													18
2009-2010	TPE													17
	TPC													16
	TPO													16
	PM													18
2010-2011	TPE													18
	TPC													15
	TPO													16
	PM													19
2011-2012	TPE													14
	TPC													13
	TPO													10
	PM													14
2012-2013	TPE													18
	TPC													18
	TPO													16
	PM													19
2013-2014	TPE													13
	TPC													13
	TPO													13
	PM													16
2014-2015	TPE													11
	TPC													9
	TPO													9
	PM													13
2016-2016	TPE													17
	TPC													15
	TPO													15
	PM													17
2016-2017	TPE													9
	TPC													8
	TPO													8
	PM													11
2017-2018	TPE													12
	TPC													10
	TPO													10
	PM													15
2018-2019	TPE													12
	TPC													8
	TPO													7
	PM													13
2019-2020	TPE													16
	TPC													15
	TPO													16
	PM													17
2020-2021	TPE													19
	TPC													18
	TPO													19
	PM													20
2021-2022	TPE													15
	TPC													16
	TPO													16
	PM													17

Figures 4 et 5 : Variation des niveaux des eaux de surface et souterraine de Padolu Maioru pour les années 2020 et 2021



Suivi des ruisseaux temporaires

Un protocole a été défini pour assurer un suivi de l'écoulement des ruisseaux temporaires dès le début de l'année 2021. 17 relevés en 7 points de contrôle ont été réalisés tous les 15 jours, en parallèle des mesures de niveau des eaux de surface des mares et du piézomètre de Padolu Maioru.

Les premiers résultats montrent une absence de lien direct entre le débordement de Padolu Maioru et l'écoulement du ruisseau Nord, confirmant le caractère endoréique de la mare.

Figure 6 : Ecoulement du ruissellement temporaire au Nord de la réserve naturelle

	Jan I	Jan II	Feb I	Feb II	Mars I	Mars II	Avr I	Avr II	Mai I	Mai II	Juin I	Juin II	Juil I	Juil II	Août I	Août II	Sept I	Sept II	Oct I	Oct II	Nov I	Nov II	Dec I	Dec II
Cumul de pluie	39,60	30,60	47,20	1,20	15,40	22,60	8,40	57,80	33,40	1,40	4,00	0,00	0,00	3,20	10,80	0,40	22,00	1,40	7,80	18,60	108,80	187,60	102,00	25,20
Eau de surface Padolu Maioru	47	46	43,5	45,5	40,5	40	36	33	41,5	37	30,5	22,5	11	0	0	0	0	0	0	0	15	21	45	45,5
Niveau de la nappe souterraine	48,0	46,0	57,5	53,0	57,5	58,0	49,5	48,5	57,0	56,0	44,0	25,5	-8,0	-32,5	-39,0	-78,0	-107,0	-139,0	-184,0	-196,0	-192,0	-143,0	-26,0	11,5
Débordement PM				O	O	O	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	O	O
R1 - Ruisseau Nord (point en Amont)				V	FV	FV	FV	FV	V	NV	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	V	V	V	V
R2 - Ruisseau Nord (point intermédiaire)				V	FV	FV	FV	FV	V	NV	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	V	V	V	V
R3 - Ruisseau Nord (point en Aval)				V	FV	FV	FV	FV	V	FV	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	V	V	V	V

V Visible ; FV Faiblement visible ; NV Non visible ; A Assec ; O Oui ; N non

Ainsi, ce ruisseau s'écoule en avril, mai et novembre alors que la mare ne déborde plus ou pas encore (figure 6). Par ailleurs, la phase d'assèchement des ruisseaux apparaît plus longue que celle des mares.

De même, aucun lien direct n'est observable entre le niveau de la nappe souterraine et l'écoulement du ruisseau. Au printemps, le ruisseau cesse de s'écouler de manière visible alors que la nappe est encore à son plus haut niveau et il se remet en eau en novembre alors que celle-ci est à son niveau d'étiage. Le ruisseau apparaît donc principalement alimenté par le ruissellement des eaux de pluie, même s'il n'est pas exclu que la nappe puisse participer à son alimentation lorsque la zone saturée affleure.

Suivis des espèces

Suivi de l'indice d'abondance de *Lestes macrostigma*

Le suivi de l'indice d'abondance des adultes de *Lestes macrostigma* par comptage simple a été réalisé pour la 8^e année consécutive. Les captures ont été réalisées de la dernière semaine de mai à la première de juillet. Les données ont été partagées avec l'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse (OCIC).

L'équipe a collaboré à la rédaction d'un article scientifique proposé par l'OCIC sur l'« *Influence de plusieurs variables environnementales sur les extrêmes variations d'abondance de Lestes macrostigma au sein du réseau de mares temporaires méditerranéennes des Tre Padule de Suartone en Corse* ».

Suivi temporel des rhopalocères

Un protocole d'échantillonnage pour le suivi des papillons de jour, basé sur la méthodologie utilisée pour le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (MNHN, 2010), a été proposé par l'OCIC. Il consiste à dénombrer les espèces présentes le long de 5 transects dans ou à proximité de la réserve naturelle au cours de 9 sessions d'échantillonnage de début mars à début novembre.

En 2021, 6 sessions ont été réalisées, dont 4 en collaboration avec l'OCIC, afin d'apprendre à identifier les différentes espèces.

Suivi de la présence du sanglier *Sus scrofa*

Le suivi de l'indice kilométrique de la présence du sanglier *Sus scrofa* dans la réserve naturelle, initié en 2018, a été poursuivi. 3 relevés ont été effectués. Toutefois, le suivi ne permet pas de disposer de données suffisantes pour qualifier la fréquentation de la réserve naturelle par le sanglier et ne sera donc pas reconduit.

Par ailleurs, l'installation d'un piège photographique a permis la surveillance en continue d'un passage de sangliers dans la réserve naturelle. 95 observations de passages de sangliers ont ainsi été comptabilisées sur une période de dix mois (le piège n'ayant pas fonctionné en octobre et décembre 2021).



Traces de sanglier sur Tre Padule Est



Captures près du ruisseau de Campucceli par Eric Jiroux

Il apparaît que l'espèce est présente tout au long de l'année, avec une intensité d'observation accrue au printemps. Des marcassins sont visibles principalement en avril-mai et à l'automne. Les portées les plus importantes observées comptent 4 marcassins au printemps et 3 marcassins en novembre. La harde la plus importante, observée le 6 mai, réunissait 2 laies et 6 marcassins.

Inventaire des coléoptères

Un premier travail d'inventaire a été réalisé en 2014 sur les coléoptères aquatiques de la réserve naturelle. En 2021, cet inventaire a été poursuivi et élargi à l'ensemble des espèces de cet ordre, en collaboration avec Éric Jiroux, entomologiste et membre du Comité consultatif. 213 espèces ont été identifiées par les biais de méthodes de capture actives (7 sessions d'échantillonnage) et passives (9 sessions de piégeage dont 3 sessions de nuit) réalisées sur une période de 7 mois (de fin février à fin septembre).

Ces premiers résultats sont encourageants même si peu d'espèces patrimoniales ont été inventoriées lors de cette première année.

Inventaire mycologique

Une collaboration a été engagée en 2020 avec le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) pour l'inventaire des espèces mycologiques de la réserve naturelle. En 2021, 2 journées de prospections ont eu lieu les 27 janvier et 14 décembre.

32 relevés ont été réalisés et 170 données collectées. Une centaine de taxons ont été récoltés dont 59 ont pu être identifiés à l'espèce. La découverte de *Contumyces vesuvianus*, deuxième mention pour la Corse, est à relever. La partie ouest de la réserve naturelle n'a pas été explorée. La prospection des pelouses de Campucceli a permis d'identifier deux hygrocibes dont *Hygrophorus psittacinus*, l'hygrophore perroquet, offrant un premier résultat plutôt encourageant.

L'ensemble des bases de données relatives aux suivis et inventaires ont été mises à jour, notamment avec l'utilisation du logiciel SERENA de Réserves Naturelles de France pour les données naturalistes.



Journée d'inventaire mycologique avec le CBNC

Étude des peuplements de pins (*Pinus halepensis*) et de mimosas (*Acacia pycnantha*) de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et des terrains du Conservatoire du littoral avoisinants

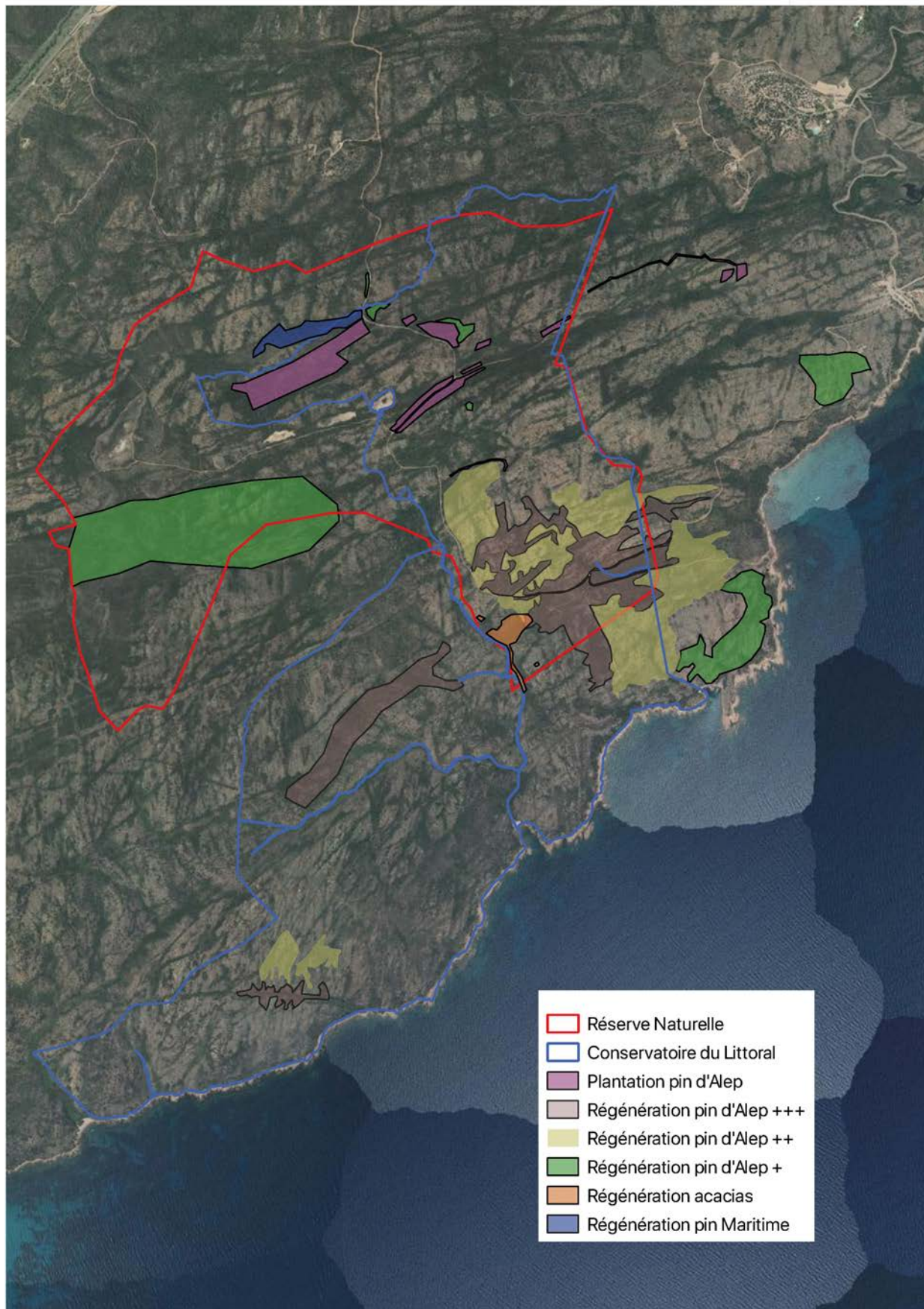
Définie en collaboration avec le Conservatoire du littoral, propriétaire des secteurs où se situent ces plantations, une étude sur les peuplements de pins d'Alep *Pinus halepensis* et de mimosas dorés *Acacia pycnantha* a été réalisée en 2021. Le prestataire retenu, M. Audeval (SELARL Corsexpertises), expert forestier agréé, a rendu un rapport établissant un diagnostic et proposant différents scénarios de gestion pour répondre aux tendances évolutives.

Ainsi, il apparaît que les régénérations issues des plantations initiales de pins d'Alep atteignent environ 78,8 ha dont 44,8 ha en réserve naturelle, 14,8 ha sur le domaine du Cdl hors réserve naturelle et 19,2 ha hors périmètres, soit environ 4 fois les surfaces initialement plantées. Quatre types de peuplement peuvent être distingués : les plantations initiales, dont 6,5 ha subsistent hors du périmètre touché par l'incendie de 1994, et les zones de régénérations, ces dernières pouvant être différenciées selon la densité du peuplement.

Concernant les plantations initiales, elles semblent à « maturité », 40 ans après leur

implantation. L'installation du chêne vert et d'autres essences du maquis peut y être observée. Ce peuplement mixte, constitué d'un étage supérieur de pin d'Alep et d'un sous étage de chêne vert et de chêne liège, apparait favorable à la biodiversité et à l'amélioration de la vie microbienne des sols.

Figure 7: Carte récapitulative des peuplements de pins (*Pinus halepensis*) et de mimosas (*Acacia pycnantha*) de la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone et des terrains du Conservatoire du littoral avoisinants



Concernant les zones de régénération, il apparaît nécessaire de concentrer les efforts de lutte contre les zones les moins denses. En effet, la lutte contre les peuplements les plus denses apparaît comme onéreuse, fortement impactante en termes paysager et environnemental, pour un résultat hasardeux. En effet, ces peuplements, qui occupent les zones initialement plantées et détruites par l'incendie de 1994, ou celles à proximité, colonisées à sa suite, sont en effet très actifs et disposent d'une réserve de graines dans le sol sûrement très importante et pouvant entraîner un retour à une situation initiale dans un délai assez court. Le traitement des zones les moins denses par coupe au ras du sol et évacuation des cônes devrait permettre de limiter la fermeture du milieu, sans doute préjudiciable à la biodiversité de la réserve naturelle.

Concernant les mimosas, les plantations initiales de *Acacia pycnantha* et *Acacia dealbata* ont été totalement détruites par l'incendie de 1994. Toutefois, une unique zone de régénération couvre une superficie d'environ 1,5 ha au sud-est de la réserve naturelle. Cette régénération apparaît néanmoins très active, certains individus isolés en étant éloignés de plusieurs dizaines de mètres. La lutte contre ces espèces au caractère invasif marqué doit faire appel à différentes méthodes d'éradication manuelle (arrachage, cerclage, technique du tire-sève), mécanique (broyage) ou biologique (pâturage). Si une combinaison de ces différentes techniques semble indispensable, la pression exercée sur le peuplement devra être permanente et assidue sur un pas de temps minimum d'une dizaine d'années.

ACCUEIL DU PUBLIC & SENSIBILISATION

Animations pédagogiques

La réorganisation des missions d'éducation à l'environnement au sein de l'UAC, ainsi que les conditions sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19 n'ont pas permis d'accueillir du public dans la réserve naturelle en 2021. L'ensemble des activités engagées habituellement avec les scolaires notamment n'a pas eu lieu.

Participation aux réseaux de protection de la nature

Dans le cadre de la mutualisation des actions du pôle Espaces protégés terrestres, 3 agents et 1 stagiaire de l'équipe de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritundu ont été accueillis sur la RNT le 1^{er} avril 2021 pour une journée de sensibilisation aux enjeux d'une réserve naturelle.



Visite de la réserve naturelle par les agents de la Réserve Naturelle du Massif du Monte Ritundu

La réserve naturelle a été représentée au Congrès de l'Association des Réserves Naturelles de France, avec notamment la participation des agents à l'assemblée générale, aux ateliers « Sports de nature » et « amphibiens », ainsi qu'à la commission « patrimoine biologique ».

Enfin, l'équipe de la réserve naturelle a participé à une enquête de Réserves Naturelles de France sur les actions menées dans le champ de l'accueil du public, de l'éducation et la communication de la réserve naturelle sur son territoire.

Captations sonores dans la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone

Des captations sonores ont été réalisées dans la Réserve Naturelle des Tre Padule de Suartone par Marc Namblard, audio-naturaliste reconnu. Deux périodes de captation, en avril et en juin, ont permis de couvrir différentes ambiances sonores et capter différentes espèces.

Ainsi, 10 paysages sonores ont été produits, ainsi que 44 « galets » correspondant à un son précis. Par ailleurs, une ballade sonore d'une quarantaine de minutes a été réalisée gracieusement par M. Namblard dans le cadre de sa série pédagogique *Les oreilles buissonnières*. Cet enregistrement a été partagé sur la page Facebook de l'UAC.

Ces captations sonores ont vocation à être utilisés pour des manifestations et un usage pédagogique durant les prochaines années.



Office de l'Environnement de la Corse
Uffiziu di l'Ambiente di a Corsica
Avenue Jean Nicoli
20250 CORTE
04 95 50 04 00 / www.oec.corsica